



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.  
Dès publication de cet avis au BOAMP papier, au JOUE ou sur le site BOAMP.fr, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).  
En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.  
> Contact client

Département de publication : 91  
Annonce No 10-37683

I. II. III. IV. VI.

## AVIS DE MARCHÉ

### SERVICES

#### SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

- I.1) **NOM, ADRESSES ET POINT(S) DE CONTACT :**  
SIREDOM, 5 rue Gustave Eiffel, à l'attention de M. Marlin Franck, Président, F-91420 Morangis. E-mail : [marchespublics@siredom.com](mailto:marchespublics@siredom.com).  
**Adresse(s) internet :**  
Adresse générale du pouvoir adjudicateur : <http://www.siredom.fr>.  
Adresse du profil d'acheteur : <http://www.eu-supply.com/siredom.asp>.  
**Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :**  
Point(s) de contact susmentionné(s).  
**Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris des documents relatifs à un dialogue compétitif et un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus :**  
Point(s) de contact susmentionné(s).  
**Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :**  
Point(s) de contact susmentionné(s).
- I.2) **TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR ET ACTIVITÉ(S) PRINCIPALE(S) :**  
Organisme de droit public.  
Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : non.

#### SECTION II : OBJET DU MARCHÉ

- II.1) **DESCRIPTION**
- II.1.1) **Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur :**  
marché de transport des ordures ménagères et des collectes sélectives issues de l'ecosite Sud Essonne.
- II.1.2) **Type de marché et lieu d'exécution des travaux, de livraison de fournitures ou de prestation de services :**  
Services.  
Catégorie de service : n°16.  
Lieu principal de prestation : territoire du SIREDOM (91).  
Code NUTS FR104.
- II.1.3) **L'avis implique :**  
Un marché public.
- II.1.4) **Informations sur l'accord-cadre :**

**II.1.5) Description succincte du marché ou de l'achat/des achats :**

l'ecosite Sud Essonne, appartenant au SIREDOM, implanté au niveau de la zone industrielle d'étampes dessert les communes du sud du département de l'essonne.  
Il a été construit pour assurer une rupture de charges entre la zone sud et le lieu de valorisation des ordures ménagères d'une part et le traitement des collectes sélectives d'autre part.  
L'Ecosite Sud Essonne regroupe une activité de transfert des ordures ménagères et une activité de transfert des collectes sélectives (des emballages ménagers / Journaux-Revues-Magazines (Jrm)).

Le présent marché a pour objet le transport :

- Des collectes sélectives (Emballages hors verre et Journaux-Revues-Magazines),
- Des ordures ménagères,

Issues des activités de transfert de l'ecosite Sud Essonne vers l'ecosite de Vert-Le-Grand.

**II.1.6) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :**

90500000, 90512000.

**II.1.7) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) :**

Oui.

**II.1.8) Division en lots :**

Division en lots : Non.

**II.1.9) Des variantes seront prises en considération :**

Non.

**II.2) QUANTITÉ OU ÉTENDUE DU MARCHÉ**

**II.2.1) Quantité ou étendue globale :**

quantités annuelles estimatives à transporter :

- Environ 2700 tonnes d'emballages et JRM en mélange,
- Environ 22 000 tonnes d'ordure Ménagères.

**II.2.2) Options :**

Oui.

Description de ces options : la durée du marché est de un an, renouvelable une fois par reconduction expresse pour une durée identique, le délai d'exécution du marché démarre à compter de la notification. La date prévisionnelle est estimée au 1<sup>er</sup> juillet 2010.

Nombre de reconductions éventuelles : 1.

**II.3) DURÉE DU MARCHÉ OU DÉLAI D'EXÉCUTION :**

Durée en mois : 12 (à compter de la date d'attribution du contrat).

**SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE**

**III.1) CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT**

**III.1.1) Cautionnement et garanties exigés :**

Le SIREDOM demandera au titulaire du marché une garantie à première demande ou une caution personnelle et solidaire pour le remboursement de toute avance.

**III.1.2) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :**

Les prestations sont financées par le budget propre du SIREDOM via les contributions financières des collectivités adhérentes et clientes du syndicat.

**III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :**

Des candidats individuels ou des groupements solidaires ou conjoints sont acceptés.

**III.1.4) L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières :**

Non.

**III.2) CONDITIONS DE PARTICIPATION**

**III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :**

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : une lettre de candidature (formulaire DC 4 ou équivalent) mentionnant si le candidat se présente seul

ou en groupement  
 Le DC 5 (ou équivalent) ;  
 L'Attestation sur l'honneur relative au respect de l'obligation définie aux articles L.5212-1, L. 5212-2, L. 5212-3, L. 5212-4 du code du travail (ex article L.323-1 du code du travail);  
 Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

**III.2.2) Capacité économique et financière :**

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

**III.2.3) Capacité technique :**

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marché de même nature ;  
 Une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé;

**III.2.4) Marchés réservés :**

Non.

**III.3) CONDITIONS PROPRES AUX MARCHÉS DE SERVICES**

**III.3.1) La prestation est réservée à une profession particulière :**

Non.

**III.3.2) Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation :**

**SECTION IV : PROCÉDURE**

**IV.1) TYPE DE PROCÉDURE**

**IV.1.1) Type de procédure :**

Ouverte.

**IV.1.2) Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer :**

**IV.1.3) Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue :**

**IV.2) CRITÈRES D'ATTRIBUTION**

**IV.2.1) Critères d'attribution :**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :

1. prix de l'offre. Pondération : 70.
2. valeur technique de l'offre. Pondération : 30.

**IV.2.2) Une enchère électronique sera effectuée :**

Non.

**IV.3) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF**

**IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur :**

2010-02.

**IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché :**

**IV.3.3) Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires ou du document descriptif :**

Date limite pour la réception des demandes de documents ou pour l'accès aux documents :  
 13 avril 2010 - 12:00.

Documents payants : non.

**IV.3.4) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :**

13 avril 2010 - 12:00.

**IV.3.5) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés :**

**IV.3.6) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :**

français.

**IV.3.7) Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :**

Durée en jours : 120 (à compter de la date limite de réception des offres).

**IV.3.8) Modalités d'ouverture des offres :**

Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres : non.

**SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

VI.1) IL S'AGIT D'UN MARCHÉ PÉRIODIQUE :

Non.

VI.2) LE MARCHÉ S'INSCRIT DANS UN PROJET/PROGRAMME FINANÇÉ PAR DES FOND COMMUNAUTAIRES :

Non.

VI.3) AUTRES INFORMATIONS :

Critère 1- prix de la prestation 70 points

L'Évaluation de la valeur économique de l'offre portera sur le prix global de la prestation au regard du montant global ressortant du détail quantitatif estimatif.

Les offres seront classées en fonction de leur prix. Le jugement du critère " prix de l'offre " tiendra compte des écarts de prix avec l'offre la moins chère.

Les offres seront classées sur une échelle de 70 selon le calcul suivant :

Classement de l'offre du candidat noté = (Montant de l'offre la moins chère / Montant de l'offre du candidat noté) x 70

Le maximum de points sera accordé à l'entreprise ayant remis la proposition la moins chère soit 70 points.

Critère 2 - valeur technique de l'offre 30 points

Le critère 2 sera apprécié en multipliant le nombre de points maximum du critère par l'un des coefficients suivants :

- Offre parfaite : 1
- Offre excellente: 0,9
- Offre très bonne : 0,8
- Offre bonne : 0,7
- Offre assez bonne : 0,6
- Offre moyenne : 0,5
- Offre médiocre : 0,4
- Offre assez faible : 0,3
- Offre faible : 0,2
- Offre très faible : 0,1
- Offre nulle : 0

L'Offre qui obtiendra le total de points le plus élevé sera déclarée la mieux-disante sur ce critère.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 23 février 2010.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Versailles, 56 avenue de Saint Cloud, F-78011 Versailles Cedex. E-mail : greffe.ta-versailles@jurad.fr. Tél. 01 39 20 54 00. URL : <http://www.ta-versailles.juradm.fr>. Fax 01 30 21 11 19.

VI.4.2) Introduction des recours :

VI.4.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal Administratif de Versailles, 56 avenue de Saint Cloud, F-78011 Versailles. E-mail : greffe.ta-versailles@jurad.fr. Tél. 01 39 20 54 00. URL : <http://www.ta-versailles.juradm.fr>. Fax 01 30 21 11 19.

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS :

23 février 2010.

Critères sociaux ou environnementaux : Sociaux , Environnementaux 

**Éléments de facturation :**

Numéro de bon de commande d'insertion au BOAMP : 10-37683

Libellé de la facture : SIREDOM 5 rue Gustave Eiffel Z.I., F-91420 Morangis.

**Classification des produits :**

- Assainissement, voirie et gestion des déchets

